

# L'ÉCHO DES LANCIERS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MAIRIE DE FRANCHESSE

HIVER 2025-2026

N° 50



[www.franchesse.fr](http://www.franchesse.fr)

## LE MOT DU MAIRE

J'entends souvent de petites phrases telles que : « il est bien agréable à vivre votre village », ou bien : « quel dynamisme » ou bien encore : « on aimerait bien louer la salle des fêtes mais elle n'est pas souvent disponible » ...

Je vous fais partager ces remarques car elles illustrent assez bien le regard que portent les visiteurs, touristes de passage ou voisins des alentours, sur notre commune.

Pour ma part, j'y vois le fruit d'un engagement collectif des élus bien sûr, qui s'efforcent d'être des facilitateurs de projets, mais aussi des agents publics, des associations, des commerçants, des agriculteurs et de tous ceux qui agissent pour faire vivre et embellir notre commune.

J'entends aussi quelquefois, et plus localement, que l'on pourrait « faire plus », que ce serait « mieux ailleurs ».

Hélas, Franchesse n'est pas un village parfait, ses habitants et ses élus non plus et le maire, lui-même, n'est pas exempt de défauts !

Il est vrai que certains projets mettent souvent du temps à aboutir et ce n'est pas toujours facile à comprendre. C'est le cas, notamment, des constructions prévues sur le lotissement de la Chenevière, retardées du fait de l'obligation d'une nouvelle étude de sol. Mais si l'on s'efforce de rester un peu objectif, bien des rénovations ont été faites et

toujours avec le souci d'une gestion rigoureuse : dépenses de fonctionnement strictement réparties, endettement mesuré pour ne pas impacter vos impôts et laisser une marge de manœuvre suffisante pour l'avenir.

Une chose est sûre, vos élus sont toujours aussi déterminés à œuvrer pour notre qualité de vie, l'entretien de notre patrimoine, la modernisation de notre village (tout en préservant son caractère rural), et surtout favoriser des moments de rencontres et de convivialité avec les habitants.

J'en profite pour les remercier chaleureusement d'avoir assuré ce mandat. Je tiens à féliciter Christian Collaye qui ne souhaite pas se représenter et qui a mis ses compétences et son temps à notre service pendant plus de dix ans.

Un grand merci également à notre secrétaire, Léa, qui nous a assistés fidèlement et avec un grand professionnalisme pendant cinq ans. Elle a décidé de nous quitter au 1<sup>er</sup> mars pour un changement de cap professionnel. Nous lui souhaitons une pleine réussite.

Vous pourrez lui témoigner votre reconnaissance lors des voeux de la municipalité, le 11 janvier prochain. Vous y êtes, d'ores et déjà, toutes et tous bien cordialement invité(e)s.

Très bonnes fêtes de fin d'année.

Gérard Vernis

## A NOTER SUR VOS AGENDAS

- Dimanche 11 janvier : Vœux du maire
- Samedi 7 février : Soirée du Comité des fêtes
- Jeudi 19 mars : Commémoration des Anciens d'Afrique du Nord
- Lundi 6 avril : Chasse aux œufs
- Vendredi 10 avril : Assemblée générale du Comité des fêtes
- Vendredi 8 mai : Commémoration
- Samedi 30 mai : Concours de belote du Comité des fêtes
- Dimanche 14 juin : Assemblée générale Lucky Country Time
- Samedi 27 juin : Réunion des Amis de Pierre Brizon
- Dimanche 28 juin : Concert du Chœur des Lanciers en l'église de Franchesse

Mairie : 11 pl. Marguerite Chanier - 03160 Franchesse - Tél : 04 70 66 26 26

Courriel : [mairie-franchesse@wanadoo.fr](mailto:mairie-franchesse@wanadoo.fr) - Site internet : [www.franchesse.fr](http://www.franchesse.fr) - Page Facebook : Mairie de Franchesse

Agence postale communale : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 9h00-11h15.

Horaires d'ouverture de la mairie : Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h00-12h00 et 14h00-16h30 - Samedi 9h00-12h00.

Permanences France Services : Tous les premiers jeudis du mois de 9h00 à 12h00 à la salle polyvalente.

# Événements du second semestre 2025

## COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes a organisé plusieurs festivités au second semestre 2025.

Il a débuté avec la **fête patronale** du 1<sup>er</sup> au 4 août.

Diverses activités ont animé ce long week-end : concours de pétanque, rifles, retraite aux flambeaux



animé par la fanfare de Diou, marché artisanal, spectacle des majorettes de Buxière, concert « Des Gars de passages », spectacle de « Lucky Country Time », repas champêtre, après-midi récréative pour les enfants, feu d'artifice et trois bals animé par David Aumaitre.

La fête foraine n'a malheureusement pas pu se dérouler pour des raisons techniques et de planning, mais les enfants se sont tout de même divertis grâce à des structures gonflables mises à leur disposition gratuitement derrière la salle des fêtes.

La deuxième festivité a été la **soirée pot au feu** du 8 novembre animée par Gilles Dagouret. Nous nous sommes retrouvés pour un moment convivial autour d'un bon repas.

Nous tenions à souhaiter la bienvenue à Élodie qui a rejoint notre **équipe** en août. Si, vous aussi, vous voulez nous aider à organiser la vie festive de Franchesse, n'hésitez pas à venir nous voir ou à nous contacter.

Nous nous retrouverons l'année prochaine pour d'autres festivités. En attendant, toutes les membres du comité vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

## LUCKY COUNTRY TIME

L'association compte 56 adhérents pour la saison 2025-2026.

Merci au Comité de fêtes qui nous a invité lors de la **fête patronale** le 4 août 2025.

Malheureusement nous n'avons pas pu faire notre brocante le 21 septembre 2025 pour cause de très mauvaise météo.

Nous avons fait notre **bal débutant** le 5 octobre 2025 à Bourbon l'Archambault.

Nous nous déplaçons dans différents **Ehpad et Marpa** (Noyant, Cosne d'Allier, Sancoins, Bourbon l'Archambault) pour animer quelques petites après-midi au travers de différentes danses country.

Les **cours de danses** ont lieu à la salle polyvalente de Franchesse le mardi de 14h30 à 16h30 et le mercredi de 18h00 à 19h00.



## LE CHŒUR DES LANCIERS

Pour la 4<sup>e</sup> année, le Chœur des Lanciers a repris en septembre 2025 ses répétitions dans la salle communale de Franchesse sous la direction de Véronique Sure. Elles continuent à avoir lieu le jeudi de 19h30 à 21h30.

En avril et mai dernier, nous avons pu entendre dans cette même salle, non seulement le chœur, mais également des solistes et un orchestre composé de musiciens de la région pour la plupart professionnels. Nous préparions le concert Vivaldi qui a rempli l'église prieurale de Souvigny le 24 mai dernier et a été très apprécié.



Des extraits du programme Vivaldi ont été donnés en l'église Saint Etienne de Franchesse le 15 juin ainsi que d'autres œuvres fort applaudies elles aussi. Lors de la saison 2024-2025, nous avons également chanté, en partenariat avec d'autres chorales, à Clermont-Ferrand et à Chantelle.

Pour l'année 2026, nous travaillons un programme qui s'étend du baroque au XX<sup>e</sup> siècle que nous présenterons à Moulins, Bourbon l'Archambault et Francheville, mais l'évènement de cette saison 2025-2026 sera la création de la Missa Brevis d'Allan Burnham-Airey, compositeur de langue anglaise installé dans la région depuis plusieurs années.

#### Programmation du 1<sup>er</sup> semestre 2026 :

- Samedi 21 février 2026 à 20h00 en l'église St Pierre de Moulins : concert partagé avec l'ensemble Tacet ;
- Dimanche 22 mars 2026 à 16h en l'église de Bourbon l'Archambault : concert partagé avec Chantelle Chante ;
- Dimanche 7 juin 2026 à 17h00 en l'église de Bourbon l'Archambault : création de la Missa Brevis de Allan Burnham-Airey en présence du compositeur ;
- Dimanche 28 juin 2026 à 17h00 en l'église de Francheville : concert annuel.

Tous ceux qui ont une expérience du chant choral et souhaiteraient nous rejoindre sont les bienvenus. Ils peuvent se manifester par téléphone auprès de Stéphane Laurent au 06 83 85 63 99.

#### RANDONNÉE DES BALADINS

La grande randonnée de l'année est partie de Gouard le 31 août. Trois circuits ont été proposés pour tous les goûts. De très nombreux randonneurs et cavaliers se sont élancés sur des parcours vallonnées avec des portions nouvelles et inédites.



La pluie était au rendez-vous, mais il en faut plus pour déstabiliser les Baladins, qui avaient monté des barnums en plein champ afin que l'apéritif et le repas puissent se dérouler au sec.



À noter une très bonne gestion des déchets par tous qui a évité du gaspillage et permis un tri optimum.

Comme d'habitude une très bonne ambiance a régné. Un grand merci à tous les bénévoles des Baladins

#### BAL TRAD'

Le quotidien régional La Montagne a bien rendu compte du bal trad' organisé par Cap au village le 4 octobre 2025.

« Les amateurs de danses traditionnelles du Bourbonnais et des provinces voisines se sont régalés samedi dernier, à la salle des fêtes de Francheville, à l'occasion de la quinzième édition du bal traditionnel proposé par Patrick Bouffard et ses amis.

« Pour la circonstance, Frédéric Paris, l'une des pièces maîtresses de la "Chavanée", a rejoint, clarinette en mains, les musiciens aguerris de "Patrick Bouffard trio" que forment Jonas Thin, Adrien Hautot et Patrick Bouffard.

« Les danseurs et danseuses, de plus en plus nombreux sur la piste, ont savouré cette belle harmonie musicale à l'honneur de nos campagnes auvergnates et bourbonnaises.

« La soirée a été également honorée de la participation de MAL (Musica Auvernhata Libra), l'ensemble composé du local de l'étape, Uriel Vernis à la vielle, Yannis Duplessis à la cornemuse et Pierre- Édouard Jouvet à l'accordéon diatonique.

« Tous ces musiciens de talent ont entraîné l'assistance dans de fort belles danses venues du fond des âges. La tradition a du bon comme on a pu le mesurer à Francheville jusqu'à une heure avancée de la nuit. »

Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro :

- Éric Bouchon,
- Christian Collaye,
- Vincent Lecocq,
- Christine Prieur,
- Léa Sallé,
- Gérard Vernis.

## REPAS ANNUEL DU CCAS

Plus de 30 participants au repas annuel du CCAS le 29 octobre. Pour la première fois, il a eu lieu « Au coin du bourg ».



Et comme d'habitude, bonne humeur et joie étaient au rendez-vous. Tout le monde s'est régalé du bon repas préparé par Marie-Anne, Lola et Gabin. A refaire.

## COMMEMORATION 11 NOVEMBRE 2025

Comme chaque année, la commémoration de la victoire du 11 novembre 1918 s'est déroulée à Franchesse. Le cortège précédé de ses portes drapeaux s'est dirigé vers le monument aux morts du cimetière.

Après une minute de silence en hommage aux victimes de la guerre 14/18, un **nouveau membre** ancien combattant, Michel Mazzoni, a été décoré.

À cette occasion, le maire Gérard Vernis a indiqué que Michel avait réparé la baïonnette du soldat du monument aux morts cassée depuis plusieurs années.

Ensuite le maire a lu le **message** de Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants : « Un million quatre cent mille soldats « tombés au champ d'honneur », autant de familles meurtries. Quatre millions de blessés et de mutilés. Et parmi ceux apparemment indemnes, combien de nuits hantées par des terreurs sans fin.



Chaque année, devant les monuments de nos communes, les générations se rejoignent.

Assistant depuis Londres au péril qui pesait sur la survie même de la France, la philosophe Simone Weil offrait

en 1942 une définition du patriotisme que chacun peut faire sienne : " le sentiment de tendresse poignante pour une chose belle, précieuse, fragile et périssable ". Car là sera toujours l'espérance de la France, fidèle au sacrifice de ses anciens, à ses valeurs et à ses promesses, consciente de sa vocation universelle au service de la paix. »

Un **hommage** est rendu à la soldate morte pour la France en 2025 au Liban.

Puis le **poème de Boris Vian** « Le temps de vivre » (1954) est lu par Christine Prieur.

Il a dévalé la colline  
Ses pas faisaient rouler des pierres  
Là-haut, entre les quatre murs  
La sirène chantait sans joie  
  
Il respirait l'odeur des arbres  
De tout son corps comme une forge  
La lumière l'accompagnait  
Et lui faisait danser son ombre  
  
Pourvu qu'ils me laissent le temps  
Il sautait à travers les herbes  
Il a cueilli deux feuilles jaunes  
Gorgées de sève et de soleil  
  
Les canons d'acier bleu crachaient  
De courtes flammes de feu sec  
Pourvu qu'ils me laissent le temps  
Il est arrivé près de l'eau  
  
Il y a plongé son visage  
Il riait de joie, il a bu  
Pourvu qu'ils me laissent le temps  
Il s'est relevé pour sauter  
  
Pourvu qu'ils me laissent le temps  
Une abeille de cuivre chaud  
L'a foudroyé sur l'autre rive  
Le sang et l'eau se sont mêlés  
  
Il avait eu le temps de voir  
Le temps de boire à ce ruisseau  
Le temps de porter à sa bouche  
Deux feuilles gorgées de soleil  
  
Le temps d'atteindre l'autre rive  
Le temps de rire aux assassins  
Le temps de courir vers la femme  
Il avait eu le temps de vivre.

Un **vin d'honneur** à la salle des fêtes a clôturé cette émouvante cérémonie du souvenir 2025.



# Travaux et entretiens réalisés

## LOGEMENT DE L'ANCIENNE POSTE

Les travaux de rénovation du logement de l'ancienne poste sont terminés.



Une dernière tranche de menuiserie a été réalisée : toutes les portes et fenêtres ont été changées, induisant un meilleur confort thermique. Il en est de même pour les volets roulants.

Les différentes pièces du logement ont été rénovées. Selon l'état initial, sols et murs ont été refaits. Le logement est proposé à la location.

## TRAVAUX D'ETE A FRANCHESSE

L'été est la bonne saison (quand il ne fait pas trop chaud) pour réaliser des travaux d'entretien du patrimoine communal.

Ainsi, Christophe, l'employé communal a repeint les portes de l'église et les huisseries du « Lavoir » qui sert de remise à la commune.



## TRAVAUX DE SECURITE VOIRIE : SUITE ET FIN

Le Syndicat de voirie d'Yvrande a réalisé la dernière tranche des travaux de sécurité sur la voirie de la commune en entrée et sortie de bourg. De larges bandes orange ont été peintes sur la chaussée afin d'inciter visuellement les véhicules à ralentir.

Rappel : à l'entrée du bourg en venant de Bourbon, la vitesse est limitée à 30 km/h même hors périodes scolaires et dans les deux sens. C'est lent, mais cela vous permet d'arriver tranquillement, sans stress à la boulangerie « Chez Manon ».

À l'entrée du bourg, en venant de Limoise, la vitesse est limitée à 50km/h ce qui est un peu vite pour lire le menu du jour devant le multi service « Au coin du bourg », alors ralentissons encore et profitons de la traversée de Franchesse avec ses belles maisons et ses trottoirs fleuris.



## SECURITE AUX ABORDS DE L'ECOLE : CREATION D'UN PARKING

Afin d'améliorer la sécurité aux abords de l'école aux heures de rentrée et de sortie, la Commune a aménagé un espace en face de l'école, destiné au stationnement des véhicules des personnes accompagnant ou venant chercher les enfants. Il est donc recommandé d'utiliser ce parking afin d'éviter les stationnements sur les trottoirs et devant l'école. Le confort et la sécurité de tous s'en trouveront améliorés.

Les travaux ont été réalisé par le Syndicat de voirie d'Ygrande et nous remercions la famille Désurier qui a mis cette parcelle à la disposition de la commune.



# Maisons fleuries - classement 2025

Comme chaque année, de nombreux candidats et candidates se présentent au concours des maisons fleuries. Le travail des jardiniers embellit notre village et améliore le cadre de vie de tout le monde. La biodiversité se trouve ainsi préservée. Un grand merci à tous et félicitations.

<b>Maison individuelle avec jardin ou cour</b>	1. Roland Govignon Le Champ de la grange		<b>Maison individuelle avec possibilité réduite de fleurissement</b>	1. Paulette Désurier 22, fg de la Madeleine	
	2. Marie-Noëlle Baillard 1, route de Couleuvre			2. Nicole Désamais 7, place Marguerite Chanier	
	3. Thérèse Thuard Le Pré à la Croix d'Or			3. Nicole Collin 27, rue des Lanciers	
	4. Chantal Valnon La Palissade			4. Buno Debarnot 2, rue des Lanciers	
	5. Sylviane Meunier Le Village			5. Christiane Petit 9, place Pierre Brizon	
	6. Edith Leblanc Le Désert			6. Colette Malaquin 2, Le Village	
	7. Carine Diat La Rougeasse			1. Vincent Lecocq Lavau blanche	
	8. Jacques Mignien 4, Les Drugneaux			2. Jean-Paul André La Marchandière	
	1. Julien Marsal Gîte l'hortensia, Place Françoise Cléménçon			3. Guy Valnon Les Regnaults	
<b>Hébergement touristique</b>					

# Ecole

## RENTREE DES CLASSES

Le matin du 1<sup>er</sup> septembre, seize petits enfants ont fait leur rentrée à la maternelle de Franchesse. Ils ont été accueillis par leur maitresse, Laetitia et leur Atsem Marianne.



Béatrice a, comme d'habitude, accompagné les enfants de Saint-Plaisir dans le car scolaire. Le soir, le relais est pris par Sabina, Atsem également. Nous leur souhaitons à tous une très bonne année scolaire. Nous en profitons pour remercier Christophe, l'employé communal, qui a repeint la clôture de l'école cet été.



## Partenaires

### CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE LURCY-LEVIS

#### Qui sommes-nous ?

Le centre social et culturel propose des services et animations socioculturelles à tous les habitants du village, des plus jeunes aux plus âgés. L'association agréée par la Caf de l'Allier est administrée par 35 membres, dont les représentants des collectivités et de la MSA, et présidée par Madame Anne-Marie Davoust.

L'équipe de dix salariés repère les besoins puis intervient sur douze communes dans de nombreux domaines et s'engage pour lutter contre l'isolement et l'exclusion, soutenir la parentalité et les familles, favoriser la vie associative, l'implication des habitants et la citoyenneté, développer l'entraide, le lien social.

Le centre social et culturel est aidé par nombreux partenaires institutionnels et acteurs locaux.

La Mission locale, les assistantes sociales, la médecin PMI, Amallis, Mobil Allier proposent des permanences régulières dans nos locaux, d'autres plus ponctuellement.

#### Que faisons-nous ?

Nous sommes organisés en pôles d'activités selon les tranches d'âge et les thématiques.

Le Pôle petite enfance parentalité avec le Relai petite enfance pour toutes les questions sur les modes de garde et les assistantes maternelles, le Lieu d'accueil enfants



parents et le Café des parents, la Fête des familles, le Point infos accueil familles itinérant, des ateliers conviviaux de prévention, des actions de sensibilisation et de réflexion sur l'éducation comme l'autorité, l'usage des écrans, la sexualité, les devoirs, etc.

Le Pôle enfance-jeunesse permet l'accueil des 3-11 ans avant et après l'école à Lurcy Lévis, les 3-14 ans de toutes les communes (possibilité de navettes gratuites) les mercredis (label plan mercredi) et la moitié des vacances scolaires. Des ateliers d'accompagnement à la scolarité, des clubs et des actions sur la citoyenneté sont proposés gratuitement sur plusieurs communes et au collège. Des stagiaires et services civiques sont accueillis toute l'année. De nouvelles activités pour les jeunes (de 12 à 25 ans) se développent les mercredis et durant les vacances, des sorties, des colos apprenantes. Les animateurs sont même sur les réseaux sociaux, grâce à l'agrément Promeneurs du Net !

Le Pôle animation familles permet du soutien administratif, des ateliers informatiques, de l'aide à la mobilité (prêts de véhicules possible) et aux départs en vacances, à l'insertion. Des actions permettent l'entraide et le bénévolat comme le Système d'Echange Local (SEL), les transports solidaires. Les référents familles organisent aussi des soirées conviviales, des fêtes comme le réveillon du 31 décembre, les spectacles des Bistrots d'hiver dans les communes et du Bistrot d'été, à l'étang des Sézeaux de Lurcy-Lévis.

Le Pôle bien vieillir facilite l'accès des seniors aux activités et services existants, les aide à faire valoir leurs droits et vieillir en bonne santé. Les animateurs aident en fonction des besoins, en individuel pour les

transports, le numérique, la livraison de livres et de repas à domicile, et en collectif avec les actions de prévention et de convivialité menées avec les associations du secteur et les acteurs de la santé.

Et concrètement ? Un besoin, une envie, un renseignement, une demande ? **Contactez l'accueil** du centre social et culturel : une professionnelle vous reçoit et vous oriente du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 17h30, au 04 70 67 91 35, par mail ([c.s.lurcy@wanadoo.fr](mailto:c.s.lurcy@wanadoo.fr)), au 1, boulevard Gambetta 03320 Lurcy-Lévis.

Vous êtes administrateurs ou membre d'une association et à la recherche d'un conseil, d'un coup de main ? Votre centre social et culturel est désormais labellisé Guid'asso et peut vous accompagner gratuitement sur de nombreux sujets !

## NORD BOCAGE

Nord Bocage est une association intermédiaire de proximité au service :

- des demandeurs d'emploi et des particuliers,
- des entreprises, des artisans, des collectivités,
- des associations...

1, bd Gambetta - 03320 Lurcy-Lévis

Tél : 04 70 67 85 59

Courriel : [air.nordbocage@orange](mailto:air.nordbocage@orange)

### Les bonnes raisons de faire appel à Nord Bocage :

□ Particuliers, vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...), contactez Nord Bocage au 04 70 67 85 59.

L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente. Nord Bocage est l'employeur : l'association signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...)

À noter : Les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50 % sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1000 €, réduction 500 € ou crédit d'impôt (500 €) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.

□ Entreprises, artisans, collectivités, associations, nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manœuvre, aide maçon, serveuse, aide cuisinier, agent d'entretien...) ; sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.

□ Vous êtes demandeur d'emploi, nous pouvons vous proposer :

- des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles ;
- un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à

la recherche d'emploi, rédaction de CV, lettre de motivation...).

### □ Permanences et inscriptions sur rendez-vous :

Nous vous accueillons au siège du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (17h00 le vendredi).

Permanence à Bourbon l'Archambault (Château Bignon) le lundi de 8h45 à 10h45.

## MISSION LOCALE

 Mission Locale  
Moulins et sa région  
DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

**16 – 25 ANS ?  
DONNE VIE À TES PROJETS !**

INFORMATION   ORIENTATION   FORMATION   EMPLOI   VIE QUOTIDIENNE

OÙ NOUS TROUVER ?



Tu te poses des questions sur ton avenir ?  
Viens rencontrer Philippe PERRIN et Christelle TRAVICHON !  
(Conseiller(ère) en insertion sociale et professionnelle)

Scanne-moi pour + d'infos  
Service gratuit

Site   Antennes   Permanences   Château Bignon, Boulevard Jean Bignon, Bourbon l'Archambault  
04 70 48 26 50  
contact@ml-moulins.fr

## LOGEMENT : AYEZ LE BON REFLEXE !

Depuis 45 ans, informer et accompagner les particuliers dans leur parcours logement est une des missions principales de l'ADIL03, Agence départementale d'information sur le logement de l'Allier. Elle apporte des informations juridiques, financières et fiscales sur toutes les questions en lien avec le logement, en toute neutralité et gratuité en garantissant ainsi, un accès au droit pour tous.

Que vous soyez locataire, propriétaire, professionnel, accédant à la propriété, vous bénéficierez d'un accompagnement et de conseils personnalisés, en consultation physique, par téléphone ou courriel sur :

- les rapports locatifs (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé...) ;
- l'amélioration de l'habitat (prêts, subventions ...) ;
- l'accession à la propriété (diagnostics, plans de financement personnalisés) ;
- la fiscalité immobilière (revenus fonciers, taxes, investissement locatif ...) ;
- les diagnostics obligatoires (performance énergétique, amiante...) ;
- les relations de voisinage (troubles de voisinage, mitoyenneté, servitudes ...) ;
- les situations de non décence et d'habitat indigne (insalubrité, droit des occupants...) ;
- l'urbanisme (autorisations de construire ...).

Venez à la rencontre d'un conseiller juriste dans un de ses points d'information.



Vous pourrez également avoir accès à de la documentation et à des modèles de courrier pour vous guider dans vos démarches.

Centre le plus proche : 4, rue de Refembre à Moulins.  
04 70 20 44 10 / Courriel : [contact@adil03.org](mailto:contact@adil03.org)

Permanence : Bourbon l'Archambault - Château Bignon le 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 9h30 à 11h30.

Vous pourrez retrouver les horaires et l'ensemble des lieux de permanence sur le site [www.adil03.org](http://www.adil03.org), ainsi que des informations utiles, des outils de calculs, de la documentation experte, notamment des dépliants pour chaque thème, les études et notes de l'Observatoire départementale de l'habitat

## ADEQUAT

L'association Adéquat propose des activités sur la commune de Francheville.

### Atelier de loisirs créatifs

Les participantes de cet atelier vous invitent à les rejoindre pour bavarder, dessiner, tricoter, modeler... dans une ambiance conviviale.

« Ensemble, nous partageons des savoir-faire, parfois pour la création d'œuvres collectives (raconte-tapis pour les enfants), pour participer aussi à des actions solidaires (lutins de Noël, Téléthon, Bourbon Rose, etc...) »

Les lundis de 14h00 à 17h00. Participation financière demandée à l'inscription.



Stand de l'atelier sur l'évènement Bourbon Rose

### Atelier informatique

Animé par une conseillère numérique du Mazier, cet atelier propose différentes mises en pratique pour une meilleure utilisation de l'ordinateur, d'internet, éviter les pièges et se sentir en sécurité.

Les vendredis de 10h00 à 12h00. Participation financière demandée à l'inscription.

### Atelier de peinture et dessin

Cette année 2025, des séances de peinture ont eu lieu une fois par mois mais cet atelier a manqué de participants réguliers pour rester en place. L'animatrice

reste disponible si des habitants de la commune se manifestent pour cette pratique.

Pour toute précision ou inscription, contactez Adéquat au 04 70 67 12 63 ou par courriel : [accueil.adequat@gmail.com](mailto:accueil.adequat@gmail.com)

## ASSOCIATION AIDE A DOMICILE

L'Association d'aide à domicile Nord Allier a pour mission :

- de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées par un accompagnement dans tous les moments de la vie quotidienne (aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage, aux repas, aux courses, à la promenade, lecture, jeux...) et aussi par l'entretien du logement (ménage, entretien du linge...) ;
- d'aider toute personne active qui en fait la demande sur l'entretien du logement.

L'association en quelques chiffres (au 31-12-2024) :

- 23 986 heures d'activité ;
- 198 usagers ;
- moyenne d'âge des usagers accompagnés : 80 ans ;
- 29 salariés.

Une des missions de l'association est de rompre l'isolement social qui, chez les personnes âgées, accélère notamment la perte d'autonomie et le risque de dépression. De plus, cet isolement rend également les personnes plus vulnérables face au risque de maltraitance ou d'abus de faiblesse. Afin de répondre à cet enjeu, l'association promeut deux actions :

- l'utilisation des casques de réalité virtuelle en séance de 30 minutes à domicile permettant de (re)-découvrir des lieux sans se déplacer. Ces ateliers permettent aussi de travailler la mémoire ;
- la mise en place d'atelier mémoire individuel à domicile avec des activités de stimulation sociale et cognitives (ex : jeux de société, jeux de mémoire, activités sensorielles...) grâce à l'achat de matériel adapté. L'association propose aussi aux usagers ce matériel en prêt afin de les utiliser avec les aidants familiaux.

AAD (association d'aide à domicile)

Nord Allier

5 rue Pierre Péronneau

03320 Pouzy-Mésangy

04 70 66 33 84

[aadnordallier@gmail.com](mailto:aadnordallier@gmail.com)

Présidente : Brigitte Duranthon

Contacts : Amandine Duranthon /

Grégoire Roulet

Horaires pour nous contacter : 9h00 - 17h00 du lundi au vendredi

Bureaux fermés au public les lundis et mercredis.



## SICTOM : ANNONCES DU PRESIDENT

Au niveau départemental, cinq collectivités ont en charge la collecte et le traitement des ordures ménagères : Le Sictom de la région montluçonnaise, le Sictom Nord Allier, le Sictom Sud Allier, Vichy Communauté et le Sictom de Cérilly.



En 2016, ces cinq collectivités se sont regroupées pour créer une SPL (société publique locale) afin de construire et d'exploiter un **centre de tri départemental basé à Chézy**.

Ce rapprochement est aujourd'hui une réussite puisqu'il nous permet d'être

indépendant. Si nous n'avions pas fait cet investissement, le contenu de nos bacs roulants à couvercle jaune aurait été traité à Clermont Ferrand dans le Puy-de-Dôme et nous n'en serions pas propriétaires. Nous ne pourrions donc pas en assurer la vente vers les usines de recyclage une fois le tri réalisé par matière. L'exploitation du centre de tri a débuté avec la mise en place par le gouvernement de l'extension des consignes de tri et donc pour le Sictom de Cérilly la suppression des colonnes de tri et la distribution de bacs individuels ou collectifs à couvercle jaune.

Pour les ordures ménagères des bacs noirs, l'objectif principal de la politique gouvernementale est la suppression des **centres d'enfouissement** à partir de 2028. Dans notre département de l'Allier, trois collectivités sont concernées, le Sictom de la région montluçonnaise, Vichy Communauté et le Sictom de Cérilly. Pour les deux autres collectivités, les **ordures ménagères** sont déjà **incinérées** à l'UVE (unité de valorisation énergétique) de Bayet d'une capacité à ce jour de 60 000 tonnes.

Il a donc été décidé, une nouvelle fois, de se regrouper tous les cinq plus une collectivité du Sud-Ouest du département de la Saône et Loire dépourvu d'autre solution (le Smevom du Charolais) avec l'accord des régions Bourgogne-Franche Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, la compétence déchet étant régionale. Nous

avons constitué un GAC (groupement d'autorités concédantes) dont l'objet est l'agrandissement et la modernisation de l'UVE actuelle. Sa capacité doit être portée à 115 000 tonnes ce qui correspond à la quantité de déchets produits par les six collectivités, auxquels s'ajoutent réglementairement 20 % de vide de four destinés à accueillir des déchets tiers. Une turbine sera également ajoutée pour produire de l'électricité, injectée sur les circuits Enedis. Ce projet, il faut le reconnaître, nécessite des investissements importants. Mais porté par les six collectivités, il va sécuriser le traitement de nos ordures ménagères et encombrants de déchetterie pour les trente prochaines années.

Ce qui est attendu également, ce sont des **économies**. Si le traitement a un coût, la production et vente de vapeur à la SARIA ainsi que la production et vente d'électricité viendront en diminution. Il faut aussi prendre en considération l'explosion de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) sur l'enfouissement des déchets. D'un montant de 10 € / tonne en 2014, elle est aujourd'hui à 67 € HT et annoncée à plus de 100 € HT en 2030. Cela devient insupportable.

Pour les UVE, la TGAP est à ce jour de 15 € la tonne et passera à 30 € en 2030. La fin du chantier et l'accès pour toutes les collectivités à la nouvelle UVE sont prévus le 1<sup>er</sup> janvier 2030, ce qui je l'espère permettra un coût de traitement décent de nos ordures ménagères.

Là aussi, l'Allier fait donc preuve d'innovations. L'entente entre toutes les collectivités a abouti à deux projets dont le département peut être fier.

Les déchetteries se sont modernisées et équipées afin de répondre aux nouvelles réglementations. Le Sictom de Cérilly, à ce jour, a mis en place toutes les REP (responsabilité élargie du producteur) ce qui accroît la complexité du rôle des gardiens. Ils sont là à votre service et je vous demande de les solliciter bien sûr mais aussi de les respecter.

Plus que jamais, il est indispensable de trier nos déchets pour limiter le coût de la TEOM (taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères) que nous payons tous.

**Bernard Tigé**, Président du Sictom de Cérilly.

## Activités économiques

### NOS ENTREPRISES ONT DU TALENT : « AU COIN DU BOURG » RECOMPENSE

Le 25 novembre 2025 s'est tenue la 9<sup>e</sup> édition du Salon de l'entrepreneur, organisée par la CCI Allier, la Chambre des métiers et de l'artisanat Allier, la Chambre d'agriculture de l'Allier, et le Département de l'Allier, avec le soutien de la Communauté de communes du bocage bourbonnais. Au Centre Athanor,

près de 50 partenaires se sont réunis pour proposer conseils et outils essentiels aux porteurs de projets en quête d'informations sur la fiscalité, le numérique, le financement, et bien d'autres thèmes.

En soirée, le salon s'est clôturé par la cérémonie de remise des prix, qui a récompensé quatre entreprises du bocage bourbonnais :

La Chambre d'agriculture a primé La ferme Deschamps - Caroline et Pierre Deschamps (Tronget).

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a décerné son prix à Bocage Music - Vincent Limouzin (Bourbon-l'Archambault).

La communauté de commune du bocage bourbonnais a récompensé « Au coin du bourg » - Marie-Anne Cornieux, Lola et Gabin Govignon (Franchesse).



Le Crédit Agricole a honoré l'Auberge d'Agonges - Klara, Dorine et Lisa S' Jongers (Agonges).

Ces lauréats ont été mis à l'honneur dans un film promotionnel réalisé par YuJo, diffusé pendant la cérémonie et à retrouver sur le site de la Communauté de communes.

Un grand bravo à tous les lauréats ! Et en particulier à l'équipe de notre bar, restaurant, épicerie, boucherie « Au coin du bourg » à Franchesse.

## LA SICABA ETAIT AUSSI UNE PART DE NOTRE COMMUNE

La fermeture de la Sicaba de Bourbon-l'Archambault, le 15 juin 2024, a laissé un grand vide dans notre commune et dans nos campagnes. Pour beaucoup d'entre nous, la Sicaba n'était pas simplement une coopérative : c'était une présence quotidienne, un repère, un lieu où

travaillaient des voisins, des amis, parfois des membres de la famille.

Depuis 1963, elle faisait partie de notre paysage. On la connaissait pour son sérieux, pour la qualité de son travail, mais surtout pour les femmes et les hommes qui, chaque jour, donnaient le meilleur d'eux-mêmes. À une époque, ils étaient près de 89 salariés sur le site de Bourbon, et jusqu'à 175 avec les filiales. Ce n'était pas juste des chiffres : c'étaient des vies, des métiers, des habitudes, des sourires partagés autour d'un café à 5h00 du matin.

La Sicaba, c'était aussi une longue histoire avec nos éleveurs. Ils étaient environ 240, attachés à faire vivre une filière locale, à défendre le Label rouge (depuis 1974), l'agneau du Bourbonnais (depuis 1990) et l'IGP obtenue en 1996. Tous faisaient confiance à cet outil de proximité, à cette équipe qui connaissait leur travail et respectait leurs animaux.

Avec ses 3 000 tonnes de production annuelle, dont une large part en bio, la Sicaba faisait vivre un territoire entier. Quand le redressement judiciaire a été ouvert le 1<sup>er</sup> février 2023, beaucoup ont espéré un miracle. Mais la décision de liquidation du 30 avril 2024 a mis un terme à soixante années d'efforts, de réussites, parfois de difficultés, mais toujours d'engagement.

Aujourd'hui, ce bâtiment silencieux rappelle à chacun une époque qui s'éteint. On pense aux salariés, à leur courage, à leur savoir-faire. On pense aux éleveurs qui doivent réinventer leur avenir. On pense aussi à tout ce que la Sicaba a représenté pour notre territoire : une valeur sûre, un trait d'union entre la terre et les habitants, un gage de qualité.

Même fermée, la Sicaba reste dans nos conversations, dans notre mémoire et dans le cœur de ceux qui l'ont connue. On n'oublie pas si facilement soixante ans de travail, de vie et de solidarité.

Eric Bouchon

## Activités des associations

### ASSOCIATION DES ANCIENS D'AFN

L'Association des anciens d'Afrique du Nord de Franchesse, fondée en mai 1971 par quelques copains « Lanciers » vieillit mais reste toujours dynamique dans la commune, avec une participation active et régulière aux commémorations et l'organisation, chaque année, d'amicales rencontres.

La célébration du 11 novembre 2025 a été l'occasion, pour l'Association, sous la présidence de Mme Josette Nicolas, de remettre officiellement la médaille de combattant à Michel Mazzoni. Artiste sculpteur bien

connu dans le bourg, il a participé dans sa jeunesse, avec ses frères d'armes, à ce douloureux épisode sur les terres Nord africaines.

Après la cérémonie, un sympathique repas a réuni dans la convivialité adhérents et amis au restaurant du village, « Au coin du bourg ».



À la demande des anciens d'AFN de Franchesse, l'artiste sculpteur Michel Mazzoni, membre de l'association, a mis son talent au service de la mémoire, en restaurant le **monument aux morts 14/18** dans le cimetière de Franchesse.

Pour la cérémonie du 11 novembre, le « Poilu » a retrouvé l'intégralité de son fusil dont la partie supérieure avait disparu avec le temps. Une belle façon de perpétuer le souvenir et de rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour la France.



Avant



Après

## Elections municipales 2026 : ce qui change

En application de la loi du 21 mars 2025, les règles pour les élections municipales changent pour les communes de moins de 1 000 habitants, comme Franchesse.

Le scrutin est désormais un scrutin de liste paritaire, proportionnel avec prime majoritaire.

Chaque liste peut avoir jusqu'à deux candidats de plus ou de moins que le nombre prévu pour le conseil municipal (11 à Franchesse).

Chaque liste doit respecter la parité avec une alternance de candidats homme-femme sur la totalité de la liste.

Pour être élu au premier tour, une liste doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans ce cas, elle reçoit la moitié des sièges à pourvoir. Les sièges restants sont distribués à la proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne aux listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, dont celle arrivée en première position. Si aucune liste n'a de majorité absolue, un second tour est organisé.

Notons enfin qu'il est désormais impossible de rayer des noms, d'en ajouter ou de modifier l'ordre des candidats. Dans ces cas, le vote sera considéré comme nul.

## Gare aux arnaques

### LA MULE BANCAIRE

Sur les réseaux, des offres tentantes promettent un gain rapide : il suffirait d'encaisser un chèque ou recevoir un virement sur son compte puis de renvoyer cette somme afin de toucher une commission. Derrière ce « job » se cachent des réseaux criminels qui blanchissent de l'argent escroqué.

**Attention** : en vous exécutant, vous devenez complice malgré vous. Les banques et la justice considèrent ce prêt de compte comme un délit, avec risques de poursuites, d'amendes, et même d'une inscription sur votre casier judiciaire. Les escrocs visent souvent les plus vulnérables et la responsabilité pénale retombe toujours sur le « prête nom ».

### SALONS ET FOIRES EXPOSITIONS

On observe une explosion des escroqueries sur les foires expositions. Les gens sont en confiance, en raison du cadre de vente, et sont persuadés d'avoir affaire à des professionnels. Mais les organisateurs ne sont ni garants ni responsables du sérieux des exposants. Et les ventes sur les foires et salons ne bénéficient pas du délai de rétractation de 14 jours.

Ce qui peut conduire à de réels drames financiers : on a vu des arnaques à plus de 100 000 €, principalement

dans le domaine de la vente de cuisines et/ou de salles de bains.

### SIGNALEMENTS : VERS QUI SE TOURNER ?

Face à une potentielle arnaque ou une escroquerie avérée, chaque plateforme a son rôle :

- **33700.fr** bloque les campagnes de SMS et appels frauduleux ;
- **SignalConso.gouv.fr** vous permet de signaler une fraude commerciale ou un démarchage abusif ;
- **Pharos** ([Internet-signalement.gouv.fr](http://Internet-signalement.gouv.fr)) reçoit les signalements de contenus ou comptes illégaux sur internet ;
- **Perceval** recueille les signalements de fraude à la carte bancaire ;
- **Thesee** (plateforme de la police nationale) permet de déposer plainte en ligne pour une escroquerie numérique ;
- **Info escroqueries** vous accompagne dans vos démarches au 0 805 805 817 (appel et service gratuits) ;
- **Cybermalveillance.gouv.fr** via sa nouvelle plateforme Cyber17, accompagne les victimes et vous redirige, si besoin, vers le service officiel le plus compétent pour traiter votre cas.

